



POLITIQUE pour les animaux domestiques

- La présence d'un animal durant votre séjour doit nous être communiquée lors de la réservation.
- Nous acceptons uniquement les animaux domestiques.
- Coût de 30\$/séjour.
- Un seul animal autorisé par chambre.
- L'hôtel fournira un coussin, un bol à eau et une écuelle, ainsi qu'une laisse, sur demande du client.
- L'animal doit être dressé et contrôlé par son maître.
- L'animal doit être conforme à la législation sur les animaux de compagnie en vigueur dans la localité du séjour.
- L'animal doit être tenu en laisse dès qu'il quitte la chambre.
- L'animal ne peut être laissé seul dans la chambre. Si besoin est, le client peut contacter le concierge pour un service de garderie ou s'il a besoin de produits animaliers.
- Les animaux sont interdits dans les restaurants et bars, ainsi qu'à la piscine ou dans les centres d'entraînement. Cette interdiction ne s'applique pas dans le cas des chiens-guide.
- Les clients sont chargés de ramasser les déchets de leur animal, sur le site de l'hôtel et aux alentours.
- Tout dérangement causé par des aboiements ou autre type de nuisance doit être immédiatement maîtrisé afin de ne pas déranger d'autres clients.
- Le client doit contacter le service de l'entretien ménager pour déterminer un horaire durant lequel sera effectué le nettoyage de la chambre.
- Le client est responsable pour tous les dommages matériels et/ou physiques causés par son animal durant son séjour à l'hôtel.
- L'hôtel se réserve le droit de facturer au client le montant des dommages causés par son animal au sein de l'établissement.
- Le client assume toute responsabilité financière et morale dans le cas où un autre client de l'hôtel serait victime de son animal lors d'un incident survenant au sein de l'établissement.
- Le client s'engage à indemniser et à décharger de toute responsabilité l'hôtel, ses propriétaires et ses dirigeants, pour tout dommage causé par son animal. L'hôtel se réserve le droit de poursuivre légalement le propriétaire de l'animal.